



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066462-20201102-D2020138-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/11/2020

Publication : 02/11/2020

DEPARTEMENT DE L'EURE
INTERCO NORMANDIE SUD EURE
84, Rue du Canon
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

N° D2020-138

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 21 octobre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice :	71			
Présents :	61			
Pouvoirs :	4			
Votants :	65	Pour : 65	Contre : 0	Abstentions : 0

L'an deux mil vingt, le 21 octobre à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 15 octobre 2020, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes de Breteuil, sous la présidence de M. Jean-Luc BOULOGNE

Etaient présents :

MM. AMIGON, BACCARO, BAÏSSAS, Mme BAUDOUIN, M. BENSALAH, M. BODEY, Mme BONNARD, M. BONTE, Mme BOUCHER, MM BOUCHERIE, BOULOGNE, BOURLON DE ROUVRE, BRAULT, BRISSET, BRUNET, Mme BULARD, M. CHATEAUGIRON, Mme CHAUVIERE, M. CHERON, Mme CORMIER, MM. CORNET, DE SELLE DE BEAUCHAMP, Mmes DELHOME, DEPRESLE, DESNOS, DHAESSES, DHEYGERS, M. DOUBLET, Mmes DUMONTIER, Mme GICQUIAUD, M. GOSSET, Mme GOUGIS, MM. GOUTTEFARDE, GRUDE, GUITTON, Mme JOBART, MM. JOUSSET, LAINE, LANOS, LEBON, Mmes LÉPELTIER, MARTIN, M. MIGUET, M. MORIERE, M. NOEL, Mme. NOEL, M. OBADIA, M. OSMOND, PETITBON, POURVU, PRIVE, PROVOST, Mme REBER, MM. REY, RIVEMALE, ROMERO, SAMON, Mme SAS, SURMULET, MM. VANDEWALLE, WOHLSCHLEGEL.

Excusés :

MM. AUFFRET, Mme BIQUET, M. BOUDEYRON, Mme COMPAGNON (pouvoir à M. VANDEWALLE), DE TOMASI (pouvoir à M. GUITTON), M. DERYCKE (pouvoir à Mme BONNARD), Mme FRANCHET, Mme LEFORT, M. LOUVARD, Mme MOUTONNET (pouvoir M. PRIVE), Mme TOPART (remplacée par M.DHAESE).

Secrétaire de séance : Mme Sophie DELHOME

COMPETENCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois

Vu, le tableau des emplois,
Vu, les mouvements du personnel au sein de l'Interco Normandie Sud Eure,
Il convient de modifier le tableau des emplois de l'Interco Normandie Sud Eure afin de prendre en compte les modifications suivantes :

- Suppression du poste d'animateur principal de 1^{ère} Classe (départ du responsable du Pôle Enfance Jeunesse Sports)
- Création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe (recrutement de la nouvelle responsable enfance-jeunesse)
- Suppression du poste d'adjoint technique (maître-nageur et technicien piscine)
- Création d'un poste d'opérateur des activités physiques et sportives (maître-nageur technicien piscine)
- Suppression du poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe (chargée de la facturation enfance-jeunesse),
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (chargée de la facturation enfance-jeunesse),
- Suppression du poste de cadre de santé de 1^{ère} classe : Responsable du Pôle Petite Enfance
- Création d'un poste d'Attaché territorial pour le poste de Responsable du Pôle Petite Enfance.
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet : agent d'entretien et de restauration à l'accueil de loisirs
- Transformation du poste de DGA en poste de DGSA

Le comité technique réuni le 28 septembre 2020 a émis un avis favorable (à l'unanimité) à la présentation du tableau des emplois.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire à l'unanimité :

- Acceptent le nouveau tableau des emplois.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Jean-Luc BOULOGNE

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

02 NOV. 2020

